





Maya

Avec le soutien de la République et canton de Genève

Apprendre du passé, construire l'avenir

En 1975, il y a juste 40 ans, quelques familles déterminées se mobilisaient pour créer ensemble ce qui allait devenir la Fondation Clair Bois. En cette année d'anniversaire, le thème de notre rapport annuel était tout trouvé, et vous découvrirez dans les pages suivantes quelques belles évocations des quarante années de notre fondation.

Mais le risque des commémorations, c'est de se dire que « c'était mieux avant », de sombrer dans la nostalgie. Ce n'est pas vraiment la philosophie de Clair Bois, et si comme le disait Tocqueville, « quand le passé n'éclaire plus l'avenir, l'esprit marche dans les ténèbres », il s'agit bien pour nous d'analyser notre histoire pour en tirer des axes de travail indispensables à la prospérité et au développement du Clair Bois des quarante prochaines années. Quels sont-ils ?

Tout d'abord, il y a l'esprit d'entreprise. Cette détermination des pionniers créateurs de Clair Bois, elle est encore entre nos murs, dans des projets comme la rénovation de Lancy, la construction du Nouveau Prieuré, l'amélioration de nos foyers de Pinchat et Chambésy, la réflexion sur les techniques et pratiques de prises en charge, qui doivent se renouveler dans un contexte tendu. Mais aussi dans les services de Clair Bois, que ce soit en matière de restauration, de lingerie, d'artisanat, de production vidéo.

Ensuite, il y a l'innovation. Dans l'histoire de Clair Bois, relatée magnifiquement dans un livre à paraître cet été par l'historienne Mariama Kaba (que vous apprendrez à connaître en pages 12 et 13), il ne s'est pas passé une année sans qu'une nouvelle approche, un nouveau foyer, une nouvelle prestation n'aient été mis en place. A l'heure où la conjoncture est plus compliquée, la prévisibilité plus difficile à garantir, nous devons imaginer des façons nouvelles d'exercer nos métiers : en amenant des technologies nouvelles, dans le champ du suivi des projets personnalisés comme des thérapies, mais aussi dans le champ de la gestion et du management. En nous positionnant aussi sur la question centrale posée par la Convention Internationale relative aux Droits des Personnes Handicapées ratifiée en 2014 par la Suisse, à savoir l'inclusion.

Enfin, il y a le plus important : la personne handicapée doit rester au centre de nos préoccupations, et chaque projet, chaque évolution de notre fondation doit être mesurée selon ce critère : est-il dans l'intérêt de la personne dont nous avons la charge ? Est-ce la meilleure façon de lui apporter un bénéfice ? Cela suppose sans aucun doute de revisiter nos pratiques, nos rapports entre foyers mineurs et majeurs, mais également de revoir nos liens avec d'autres institutions du Canton, qui sont des partenaires et offrent des alternatives, des continuités de prise en charge sur lesquelles des synergies et des partenariats ne peuvent qu'apporter un plus à nos bénéficiaires, tout en optimisant l'utilisation des deniers publics.

Comme on le voit, les axes de travail que nous avons développés en 2014, et que nous poursuivrons en 2015 sont à la fois clairs, ambitieux et réalistes. Ils sont aussi en continuité avec les actions de nos prédécesseurs, qui ont construit un magnifique édifice. Il s'agit aujourd'hui de construire les quarante prochaines années de Clair Bois. Au moins. Nous avons la chance de compter sur un conseil de Fondation qui nous soutient de façon remarquable, et j'aimerais remercier à la fois Nathalie Canonica, pour son engagement sans faille pour Clair Bois durant ses années de présidence, et Horace Gautier, dont le dynamisme, la compétence et la connaissance de la Fondation sont garants d'une belle continuité. Avec une équipe de direction dynamique, compétente et créative, avec des professionnels engagés et motivés au sein des foyers, je suis convaincu que nous saurons mobiliser les énergies pour continuer à porter haut les couleurs de Clair Bois.

Pierre Coucourde
Directeur général

ORGANES DE LA FONDATION

CONSEIL DE FONDATION

Présidence

Mme Nathalie CANONICA*

Jusqu'au 31 décembre 2014

Me Horace GAUTIER*

Depuis le 1er janvier 2015

Vice-président

M. André MAGNENAT*

MEMBRES

- Mme Valérie ARCHETTO,
Commune de Pregny-Chambésy
- Mme Geneviève ARNOLD,
Commune de Plan-les-Ouates
- Me Edouard BALSER
Jusqu'au 31 décembre 2014
- Me Vincent BERNASCONI
- M. François BAERTSCHI,
Commune de Lancy
- Dr. Dominique BELLI
Chef de service Pédiatrie générale
- M. François COLLINI
Depuis le 8 décembre 2014
- M. Maurice DANDELLOT
Office médico-pédagogique
- M. Estienne HENRY
- M. Fabrice JUCKER
Depuis le 8 décembre 2014
- M. René KAMERZIN*,
Pro Infirmis
- M. Jean-Marc Mottet
Jusqu'au 31 décembre 2014
- Mme Nicole RENAUD-ZURBRIGGEN,
Cerebral Genève
- Mme Marlyse ROSTAN,
Commune de Veyrier
- Mme Nathalie VAN BERCHEM,
Comité d'Action
- M. Jean-Paul VUILLEMIN*
Jusqu'au 31 décembre 2014

DIRECTION GÉNÉRALE

- M. Pierre COUCOURDE,
Directeur général
- M. David CUCHELET
Directeur financier
- M. Gianni GOZZOLI,
Directeur administratif

DIRECTION DES FOYERS

Clair Bois-Chambésy

- Mme Ruth BROCQUEVILLE,
Directrice
- Mme Véronique AUGUSTE,
Directrice-adjointe

Clair Bois-Lancy

- M. Marc GANCE,
Directeur
- M. Sylvain ROMAGNY,
Directeur-adjoint

Clair Bois-Minoterie

- M. Jacques ROUGE,
Directeur
- Mme Talia VALLA,
Directrice-adjointe

Clair Bois-Pinchat

- M. Alain COLLARD,
Directeur
- M. Jérôme MABUT
Directeur-adjoint

*Membres du Bureau du Conseil

Rénovation et innovations

Ni la situation financière tendue en 2014, ni la pénurie croissante de places d'accueil n'auront empêché la fondation Clair Bois de poursuivre sans relâche sa mission d'accompagnement, d'encadrement et de formation de personnes lourdement handicapées, afin de permettre à celles-ci d'exprimer tout leur potentiel et de trouver leur place au sein de notre société.

Pour Clair Bois, 2014 fut marquée par le lancement des préparatifs du 40^e anniversaire de la fondation, qui sera célébré en 2015. Occasion, s'il en fallait, pour jeter un œil en arrière et mesurer le chemin parcouru par la fondation depuis sa création. Occasion aussi de poser et de consolider le socle sur lequel construire l'avenir de l'institution.

2014 fut ainsi une année de changements. Clair Bois a entamé plusieurs chantiers en vue de rénover ses structures et d'améliorer le bilan énergétique et environnemental de ses bâtiments – avec toujours, en filigrane, la volonté d'améliorer le confort des résidents.

Ces travaux furent l'occasion d'établir des ponts et de renforcer la coopération entre les foyers Clair Bois mais aussi de favoriser une ouverture vers d'autres institutions actives sur le canton. Cette dynamique fait écho à la nouvelle ligne managériale visant à plus d'efficacité au sein du groupe. Les nouvelles synergies trouvées et une approche plus systémique des activités se sont ainsi accompagnées d'un changement important en termes de culture d'entreprise au sein des équipes. Je salue

cette démarche, de même que l'esprit d'ouverture et la force de vision de la fondation et suis confiant que Clair Bois sortira renforcée de cette période de transition.

Rénovation et innovations avant d'engager un nouveau cycle, Clair Bois est résolument tournée vers l'avenir, avec toujours comme ambition de faire mieux au service des personnes vivant avec un handicap. Je me félicite de cet état d'esprit et invite la fondation Clair Bois à cultiver encore et toujours cet optimisme et à maintenir ce cap.

Au nom du DEAS, je remercie chaleureusement les membres du conseil de fondation et de la direction. J'associe à ces remerciements l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs de Clair Bois pour l'engagement exemplaire dont ils font preuve et pour leur soutien aux réformes entreprises. Clair Bois mérite plus que jamais la confiance de l'Etat de Genève. Que la fondation, de même que les bénéficiaires et leurs familles, soient ici assurés de mon soutien sans faille et celui de mon département.

*Mauro Poggia
Conseiller en charge du Département de l'Emploi,
des Affaires sociales et de la Santé (DEAS)*



Proximité

Réactivité

Spécialisation

Partenariat

Expérience



Cap sur la réussite

Dans le monde économique, les petites brises se transforment vite en tempêtes. Grâce aux 50 unités spécialisées du groupe suisse Interiman, vous pouvez réagir avec efficacité aux flux et aux reflux de votre domaine d'activité: nos consultants chevronnés visent la meilleure solution, qu'il s'agisse de colmater une brèche en

engageant du personnel temporaire ou stable, de repenser pour vous l'organisation du travail et de la formation, ou de se charger de processus entiers liés aux ressources humaines. Pour une solution sur mesure qui vous aide à adapter votre voilure, tapez

www.interiman-group.ch



De belles réalisations

En dépit des incertitudes économiques et sociales que nous vivons, il convient que nous tous poursuivions notre mission avec confiance dans l'avenir, sûrs de nos valeurs et de notre professionnalisme, sans faiblir et sans faillir.

C'est ce que fait la Fondation Clair Bois, au service depuis 40 ans, en 2015, de personnes en situation de handicap, dans ses écoles d'enseignement spécialisé et dans ses structures résidentielles.

Grâce à des fonds privés levés dans notre canton, la Fondation Clair Bois a pu débiter en 2014 la rénovation de son école et foyer de Lancy, ce qui va lui permettre, à terme, de doubler ses surfaces exploitées pour accueillir des enfants en situation de handicap dans des conditions optimales et créer de nouvelles places. Le département de l'instruction publique, de la culture et du sport a tenu à apporter son soutien à la Fondation Clair Bois lors du déménagement, en automne, de ses équipes dans des lieux mis à disposition à la fois par Cerebral Genève et par le foyer pour adultes de Clair Bois-Pinchat. Ce point est hautement symbolique des objectifs promus durant la première année d'activité de son nouveau directeur général, M. Pierre Coucourde, à savoir de renforcer les synergies internes entre foyers pour garantir une utilisation optimale des deniers publics, mais également de renforcer les synergies avec d'autres institutions, ce qui a notamment conduit Clair Bois-Lancy à bénéficier de locaux de la Fondation Foyer Handicap de Lancy durant les travaux.

Ce bel exemple est une preuve que Clair Bois maintient le cap avec dynamisme et fermeté.

Au nombre de ses réalisations en 2014, j'aimerais souligner également le renouvellement de sa certification qualité, ses résultats financiers équilibrés, la conduite d'un audit mettant en évidence les besoins de travaux pour la mise en conformité énergétique et de confort de ses bâtiments, ainsi que la réalisation de plusieurs projets améliorant l'accueil des enfants, comme notamment une nouvelle place de jeux pour ses élèves de Chambésy.

Je me félicite donc de notre collaboration avec la Fondation Clair Bois qui est depuis de très nombreuses années un partenaire apprécié de l'Etat de Genève en matière de prise en charge de personnes en situation de polyhandicap, en particulier d'enfants et d'adolescents, au travers de sa coopération notamment avec l'Office médico-pédagogique (OMP) et l'Office de l'Enfance et de la Jeunesse (OEJ) du département dont j'ai la charge.



Je forme le vœu que la Fondation Clair Bois, sa direction générale et l'ensemble de ses collaboratrices et collaborateurs continuent à assumer leurs tâches avec succès pour le bien des personnes polyhandicapées et de leurs familles et je les remercie de leur engagement au service de notre canton.

*Anne Emery-Torracinta
Conseillère d'Etat
chargée du département de l'instruction
publique de la culture et du sport*

Message de la Présidente

Chaque année nous sommes confrontés à de nouveaux défis, ce qui rend la tâche passionnante, sans jamais perdre de vue les principaux fils conducteurs qui ponctuent notre réflexion comme :

- l'intérêt de la personne handicapée prime sur toute autre considération
- le respect, la bienveillance, l'égalité sont des principes inaliénables
- les équipes doivent être responsabilisées et encadrées afin de garantir une prise en charge optimale grâce à une communication ouverte et transparente
- l'innovation, la collaboration entre les foyers de la Fondation permettent de développer des synergies et de partager son savoir faire.

Les membres de la Direction Générale et des directions, tout au long du printemps, se sont rencontrés pour soumettre au Bureau tant leurs objectifs à court et moyen terme qu'une réorganisation des responsabilités au sein de la Direction Générale afin de mieux répartir les tâches selon les compétences de chacun. Avant l'été, le Bureau, lors d'une séance très constructive, n'a pu que les remercier pour leur dynamisme et les propositions soumises qui permettent au Bureau de mieux comprendre les problématiques rencontrées sur le terrain et de prendre des décisions en adéquation avec les demandes formulées par les équipes.

Rénovation de nos bâtiments

Le Bureau de Planta Portier Architectes a rendu son rapport au printemps concernant les foyers de Pinchat, des Minoteries et de Chambésy. Vu l'importance des travaux, c'est un travail de longue haleine qui nous attend et qui sera échelonné sur plusieurs années, même si des travaux urgents pour le confort des résidents ont déjà commencé.

Clair Bois-Pinchat

Ce foyer a grandi ces quinze dernières années pour accueillir des nouveaux résidents, des personnes à la journée au centre de jour et des jeunes en formation ou des employés en poste de travail adapté. Il est donc évident que la cuisine, la buanderie et les locaux d'entretien ne répondent plus aux normes et aux besoins du foyer.



Inauguration de la place de jeux de Chambésy

Grâce à une société bien implantée à Genève, qui a pris en charge les honoraires de l'architecte mandaté, une étude nous a été remise qui repense tous les espaces et fait différentes propositions, notamment au niveau énergétique ; ce projet d'envergure est en discussion au niveau du Bureau et de la Direction.

Clair Bois-Minoteries

Le foyer se situe dans un immeuble dont nous sommes co-proprétaire avec la CPEG. L'isolation thermique doit être améliorée, les fenêtres changées et l'étanchéité de certains locaux pose problème. Les deux propriétaires se concertent pour trouver des solutions communes. Toutefois, dans un premier temps, le confort des chambres des résidents est à l'étude afin que les travaux se fassent dans les plus brefs délais.

L'appartement communautaire « Transition », sous la responsabilité de ce foyer, est complet. Cinq personnes au bénéfice d'une rente AI apprennent à acquérir l'autonomie nécessaire qui leur permettra, dans un deuxième temps, de vivre seules. Nous sommes heureux que cette structure intermédiaire réponde à l'attente d'une population fragilisée.

Clair Bois-Chambésy

Les enfants ont participé aux promotions organisées par la commune en défilant dans les rues du village sur un char magnifiquement décoré ; voilà une intégration réussie.

Par ailleurs, nous avons exposé au printemps à Madame le Maire notre projet de créer une place de jeux adaptée aux handicaps des enfants dans le jardin de notre école; il est en effet essentiel de stimuler ces enfants en leur permettant de découvrir des nouvelles sensations tout en jouant. Nous tenons à remercier sincèrement la Commune de Pregny Chambésy qui a financé l'intégralité du projet et c'est par une belle après-midi du 3 octobre que nous avons inauguré la place de jeux dans la joie en compagnie des parents, de nos petits élèves ébahis par ces jeux pensés pour eux et de leurs frères et sœurs sous le regard attendri du personnel.

Une réflexion et des discussions tant au niveau du foyer de Chambésy que de celui de Lancy ont porté sur l'accueil d'élèves avec des troubles graves du comportement. Afin de ne pas mettre en danger les enfants poly-handicapés qui ne sont pas à même de se défendre, les instances de placement du Canton ont reconnu que ces enfants ne répondaient pas à nos critères d'admission et que ces populations si différentes ne pouvaient pas cohabiter harmonieusement.

L'école, avec ses grandes baies vitrées, vient de fêter ses dix ans; avant l'été, pour éviter des classes surchauffées, un système de rafraîchissement a été installé et l'étaanchéité améliorée. Le lieu de vie des enfants avait besoin d'être mis au goût du jour et ainsi les chambres des enfants ont été repeintes dans des couleurs vives.

Clair Bois-Lancy

Comme prévu, l'ouverture du chantier a eu lieu début janvier 2014. Le Conseil de Fondation a décidé de rénover et d'agrandir les sous-sols, d'assainir le bassin thérapeutique, de changer le système de chauffage et très important, d'agrandir le volume des étages.

Pour essayer de limiter les nuisances, il s'est avéré nécessaire de trouver des solutions pour déménager les enfants les plus vulnérables puisque le foyer continue à être exploité pendant les travaux de rénovation. Cérébral Genève nous loue ses locaux à Onex la semaine jusqu'à fin 2015 et un groupe d'enfants est accueilli au Foyer de Pinchat dans l'appartement actuellement vide de l'ancien responsable de l'entretien. Par ailleurs des locaux ont également été mis à disposition des thérapeutes afin que les enfants continuent à bénéficier des prestations qui leur étaient offertes à Lancy. Nous remercions le personnel et les adolescents pour leur compréhension car vivre dans un chantier pendant deux ans est un sacré défi à relever.

Histoire de Clair Bois

L'historique qui va paraître au printemps 2015 retrace les 40 ans de la Fondation Clair Bois; cette brochure

nous a été remise par Madame Mariama Kaba, spécialiste de l'histoire du handicap en Suisse Romande, pour relecture et commentaire. Nous nous félicitons de cette initiative qui nous rappelle les grands moments de la fondation et met en aussi en évidence les défis qui nous attendent.

Changement au sein du Conseil

C'est avec émotion que je quitte la présidence de la fondation en même temps que Messieurs Mottet, Vuillemin et Balser. Je tiens à remercier tous les membres du Conseil qui ont donné de leur temps et apporté leur compétences pour défendre ce qui nous est le plus cher: la personne en situation de handicap.

Monsieur François Collini a été nommé au sein du Conseil ainsi que du Bureau et Monsieur Fabrice Juker au Conseil. Horace Gautier, Président depuis le 1^{er} janvier 2015, s'est engagé il y a déjà de nombreuses années au sein de la Fondation en tant que membre du Conseil et du Bureau. Ses compétences, sa fibre pour la cause des personnes en situation de handicap sont gage de succès pour Clair Bois; il a tous les atouts pour relever les nombreux défis qui attendent la Fondation.

Je tiens à remercier sincèrement l'ensemble du personnel car, tout au long de ma présidence, je n'ai rencontré que des personnes motivées, sensibles et disponibles qui se sont mobilisées pour défendre les valeurs de la Fondation Clair Bois avec un immense professionnalisme.

Grâce à des donateurs d'une grande fidélité, la capacité d'accueil a doublé depuis l'an 2000; sans eux nous n'aurions pu remplir notre mission car aucun projet d'envergure n'aurait pu voir le jour. C'est avec une grande reconnaissance que nous les remercions.

Année après année nous avons tissé des liens avec le monde politique genevois et nous collaborons étroitement avec les représentants de nos départements subventionneurs, le DEAS et le DIP. Nous avons eu l'honneur de recevoir Monsieur le Président Mauro Poggia toute une matinée au Foyer de Pinchat en début d'année ce qui nous a permis très librement d'évoquer les défis qui attendent la Fondation.

A vous tous que j'ai côtoyé pendant ces 14 ans de présidence, je tiens à vous réitérer mes remerciements et mon admiration. Grâce à vos compétences la Fondation Clair Bois est entre de bonnes mains.

Nathalie Canonica

MESSAGE DU NOUVEAU PRÉSIDENT

40 ans, et après ?

40 ans. Un bel anniversaire.

L'heure aussi de faire le point. D'adresser des remerciements à tous ceux qui ont permis à la Fondation de devenir ce qu'elle est aujourd'hui.

A ces pionniers d'abord, cette poignée d'hommes et de femmes qui il y a un peu plus de 40 ans se sont lancés dans l'aventure avec pour seules armes la force de leur volonté et leur pouvoir de conviction. A ces premiers professionnels ensuite, engagés à l'ouverture du Foyer, qui ont dû définir eux-mêmes les contours de leur métier, faute de formation existante à l'époque. A tous ceux qui les ont suivis et leur ont succédé, pour constituer aujourd'hui les équipes qui quotidiennement œuvrent dans nos lieux de vie.

A ces partenaires du secteur privé comme du secteur public qui ont donné à la Fondation les moyens de se développer et d'assurer chaque jour depuis 40 ans la mission qu'elle s'est choisie.

Aux Amis de Clair Bois, au Comité d'action et aux membres du Conseil de Fondation qui n'ont jamais ménagé ni leur temps ni leurs efforts.

Et tout particulièrement à celle qui durant quelque 14 années a assumé la Présidence de Clair Bois, avec ce mélange d'engagement, de compétence, d'entregent et d'autorité douce qui sont sa signature : Nathalie Canonica, qui pour la dernière fois signe cette année le rapport d'activité (pages 8 et 9). A tous et à chacun, cet anniversaire est l'occasion de dire un immense merci.

Clair Bois a 40 ans. Et après ?

Dans l'immédiat, les projets ne manquent pas. Le premier et le plus visible aujourd'hui est la rénovation-extension de l'école et foyer de Lancy, dont le chantier avance à grands pas, promettant pour 2016 un bâtiment remis à neuf, agrandi et parfaitement adapté aux besoins actuels des résidents et du personnel. Une telle réalisation ne se fait pas sans difficultés et l'adaptation des activités du foyer à l'évolution du chantier et aux nuisances qu'inmanquablement il génère est un défi quotidien. Défi relevé avec une magnifique énergie par la Direction et les équipes, dans le souci constant du bien-être des enfants et adolescents, et en contact régulier avec leurs parents.

C'est également dans le courant de l'année 2016 que Clair Bois pourra disposer de places d'accueil supplémentaires, avec la livraison du foyer du Nouveau Prieuré



Demain, de nouveaux défis



que le BCAS (Bureau Central d'Aide Sociale) construit actuellement pour nous dans le cadre du projet inter-générationnel qui verra se côtoyer les occupants de deux EMS, d'une crèche, de logements pour étudiants et de résidents de Clair Bois. De nouvelles places bienvenues, qui permettront en particulier à plusieurs jeunes adultes de trouver enfin un logement dans un Foyer adapté à leur âge.

A côté de ces projets de grande envergure, des améliorations et des adaptations devront être apportées à notre important parc immobilier pour l'entretenir et l'adapter sans cesse aux besoins de l'accueil et aux normes légales, notamment en matière énergétique. Un audit complet des besoins a été réalisé et débouchera au fil des années à venir sur des mesures qui contribueront à l'amélioration du bien-être des résidents. Ce sera le cas en premier lieu à Chambésy, où les travaux commenceront très prochainement. Viendra ensuite Pinchat, un projet auquel seront affectés les dons à recevoir cette année.



Il faudra ultérieurement agrandir la buanderie de Pinchat, mettre à jour les cuisines, améliorer l'isolation des Minoteries, reloger la direction générale...

Mais le plus grand défi des années à venir sera sans doute pour la Fondation celui de sa croissance.

L'accroissement naturel de la population du bassin genevois entraîne presque mathématiquement une augmentation des besoins en places d'accueil. L'allongement de la durée de vie fait lui aussi croître les besoins.

Or les ressources – notamment le financement public, qui constitue l'essentiel de nos revenus d'exploitation – ne suivent plus le rythme de la croissance. Rapportées au nombre de bénéficiaires, elles sont aujourd'hui en stagnation voire orientées à la baisse, et la perspective pour les quelques années à venir ne permet guère l'optimisme.

Ces dernières années, diverses mesures de gestion ont permis d'améliorer l'efficacité de nos structures et de faire plus avec moins. Nous poursuivons dans cette direction, développant les synergies tant à l'interne qu'à l'externe, tout en étant conscients que l'exercice atteindra tôt ou tard ses limites. Il nous faudra donc faire preuve d'imagination pour que, prenant appui sur tout ce qui a été développé en 40 ans, nous sachions nous réinventer pour répondre toujours mieux aux besoins de ceux qui nous sont confiés.

La tâche est imposante et la réflexion n'en est qu'à ses tout débuts. Mais si les pionniers évoqués plus haut ont pu en quelques années donner vie à une telle institution, c'est qu'à Clair Bois, tout est possible.

Alors, en avant pour les 40 prochaines !

Horace Gautier

Ecrire l'histoire de Clair Bois

Bonjour Madame Kaba,

Nous nous sommes déjà rencontrés car vous m'avez interviewé pour écrire un livre sur notre Fondation Clair Bois. Aujourd'hui nous inversons les rôles et c'est moi qui vais vous poser des questions.

- Donc vous êtes historienne, alors pouvez-vous m'expliquer votre métier ?

- Bonjour Daniel. Mon métier consiste à chercher des documents du passé, des souvenirs en interrogeant des personnes, parfois en trouvant des objets, le but c'est de reconstituer le passé pour qu'on en garde une trace. Je pense aussi que de garder une trace du passé, ça aide à mieux comprendre le présent et à comprendre l'évolution des choses jusqu'à aujourd'hui. C'est un travail d'enquête, il faut chercher les informations. C'est aussi un travail de création car il faut écrire l'histoire.

- Pourquoi vous avez décidé d'être historienne ?

- Dans mon enfance et dès que j'ai su lire, j'ai passé mon temps dans la bibliothèque des Minoteries car j'habitais à Plainpalais. J'adorais lire et écrire. J'écrivais des histoires que j'inventais...des événements de ma vie, des souvenirs, des vacances. J'aimais garder des traces du passé, enfin du présent qui allait constituer mon passé. J'adorais récolter des choses et les collectionner. J'ai collectionné des timbres, des jolies cailloux, j'ai même collectionné des sucreries dont j'ai du me débarrasser car les fourmis étaient très intéressées. En fait j'aimais garder les choses et c'est tout naturellement que je me suis orientée vers l'histoire.

- J'aimerais savoir si vous avez des passions dans la vie ?

- J'adore lire et écrire. Depuis quelques années j'ai deux enfants, Diane et Virgil, du coup ils occupent une grande partie de mon temps et de mes passions.

- Quel est votre livre préféré, moi je connais Alexandre Jollien qui a écrit Eloge de la faiblesse ?

- J'aime beaucoup les romans historiques, par exemple *De la part de la princesse morte* de Kénizé Mourad ou *Melnitz* de Charles Lewinsky. J'aime aussi, mais plutôt à petite dose, les romans policier de qualité tel que *Millénium* de Stieg Larsson.

- Est ce que vous écrivez des livres des histoires que vous étudiez ?

- J'ai écrit surtout des articles sur les sujets que j'ai étudié et j'ai rédigé une thèse de doctorat sur l'histoire du handicap en Suisse Romande. Le livre sur Clair Bois sera ma première monographie.

- Quel a été votre plus beau sujet à étudier ?

- Tout les sujets car j'étudie des choses qui m'intéressent, l'histoire du handicap, l'histoire de l'enfance, l'histoire des institutions sociales, de la médecine et de la santé. Dans mes analyses historiques j'aime bien introduire la perspective de genre, c'est à dire les rapports sociaux entre les hommes et les femmes.

- Qu'est ce qui vous a amené à la Fondation Clair Bois ?

- C'est Christian Frey, l'ancien Directeur Général qui m'a contactée parce qu'il savait que je suis une spécialiste de l'histoire du handicap. Il m'a demandé pour les 40 ans de retracer l'histoire de la Fondation.

- Comment vous faites pour retracer l'histoire sur une Fondation comme Clair Bois ?

- J'ai commencé par chercher des livres, des textes sur l'histoire du polyhandicap pour le contexte général. Il y a très peu de chose sur ce sujet, je n'ai quasiment rien trouvés... Ensuite j'ai travaillé avec les archives, j'ai cherché des documents anciens, administratifs, les rapports d'activités, les coupures de presse. Je les ai trouvé dans les archives de la Fondation Clair Bois. Il y a aussi des personnes qui m'ont donné des documents. J'ai fait des entretiens des personnes qui connaissent la Fondation et son histoire. Je vous ai aussi interrogé, Daniel. Tout ça c'est une partie de la récolte d'informations. Après il y a un gros travail de lecture, de tri et de synthèse qui permet au moment de la rédaction de reconstituer l'histoire par l'écriture. C'est un vrai travail d'enquête et de création.

- Est-ce que cela a été difficile de faire ce travail ?

- Comme tout travail historique, il y a un moment où il faut faire le tri. Il y avait beaucoup d'informations et de documents qui rendaient le choix difficile. J'aurais voulu dire plus et faire plus de recherches, inter-

roger plus de personnes mais il fallait faire des choix. Ce qui a été facile ça a été l'accès aux archives car la Fondation m'avait donné carte blanche. J'ai toujours été très bien accueillie dans les foyers ainsi que par les personnes que j'ai interrogées. Les conditions de travail étaient excellentes.

- **Qu'est-ce qui vous a le plus touché dans l'histoire de la Fondation ?**
- J'ai été très touchée par les rencontres avec les résidents. J'ai visité tous les foyers et j'ai été impressionnée par tout ce que ces personnes peuvent faire et tout ce qu'on peut faire avec elles et pour elles. J'ai beaucoup aimé les entretiens car j'ai ressenti beaucoup de sensibilité, d'émotion et de passion. J'ai découvert que c'est un sujet très sensible qui en même temps peut faire soulever des montagnes.
- **Quel est pour vous le moment le plus important dans l'histoire de la Fondation ?**
- C'est une question difficile, il y a des grandes étapes comme la construction des foyers car chaque construction est une victoire pour le polyhandicap. Ce que j'ai trouvé important aussi c'est tout le travail des pionniers, les parents qui ont fait en sorte que Clair Bois soit créée. Il y a aussi l'investissement des bénévoles, du personnel et des membres du Conseil de Fondation. Voilà c'est pas vraiment des moments

mais plutôt une persévérance qui traverse l'histoire de cette Fondation et qu'on retrouve à tout moment.

- **Quand est-ce que va sortir le livre ?**
- A l'occasion de la grande fête des 40 ans de la Fondation qui va se concrétiser par une « Journée pour tous » qui sera essentiellement centrée sur la personne en situation de handicap et ses proches. Une journée entière qui leur sera dédiée avec des animations, des spectacles et un grand buffet.
- **Et comment imaginez-vous la suite de l'histoire de la Fondation Clair Bois ?**
- Bon ça c'est plus du passé, c'est plutôt du futur. Je dirais que les perspectives qui sont évoquées par les personnes que j'ai interrogées à la fin de l'ouvrage donnent un aperçu plus original que ce que je pourrais dire sur ce que pourrait être Clair Bois. Je suis trop impliquée maintenant dans le texte. Par contre, l'expérience que j'ai vécue à travers mon travail sur Clair Bois restera très présente dans mon futur.
- **Maintenant j'ai compris le métier d'historienne, vous faites un beau travail Madame. Merci d'avoir pris le temps de me répondre et bonne continuation.**
- Merci Daniel d'avoir pris le temps de m'interviewer.

Interview menée par Daniel Rabina



Un lieu spécialement chaleureux

C'est en décembre 1990 que la fondation « Peter Camille » fusionne avec la fondation « Clair Bois ». Quel changement ! Les conditions de travail étaient aux antipodes de celles de la nouvelle structure. Mais très vite, toute l'équipe fut témoin des bénéfices de ce nouvel héritage. 10 ans plus tard certaines turbulences amenèrent une mobilité importante des collaborateurs de la fondation « Clair Bois ». La directrice de Clair Bois-Chambésy partit à la retraite et la directrice de Clair Bois-Lancy la remplaça, suivie par quelques collaborateurs. Ce fut le début de changements importants : une nouvelle équipe... une nouvelle école.

Clair Bois-Chambésy occupait une villa au ch. William-Barbey et 21 enfants fréquentaient l'école et foyer. Toutes les activités étaient regroupées dans une maison qui devenait exiguë.

C'est pourquoi au début des années 2000, un projet d'extension fut élaboré pour pouvoir accueillir 24 élèves. La Confédération nous donna son « feu vert » à condition que nous accueillions 30 élèves. La structure était déjà trop petite...

Il fallut trouver un terrain... Par chance, la propriété d'à côté était à vendre. La démolition démarra.

Les enfants surveillèrent le bon déroulement des travaux... et profitèrent de l'animation.

Dans le nouveau bâtiment, chaleur et luminosité abritent l'école avec :
les bureaux de l'administration, les classes, les ateliers pédagogiques, les salles de thérapie, la garderie et un bassin thérapeutique.

Le foyer, largement transformé, occupe maintenant la totalité de l'ancien bâtiment avec :
La création d'un salon spacieux, l'agrandissement de la salle à manger et l'aménagement des anciennes salles de thérapie en chambres supplémentaires.

Une école spéciale, spécialement conviviale, spécialement chaleureuse, spécialement dynamique est née. C'est en 2005 que nous inaugurons, en grande pompe, ce nouvel endroit.



La nouvelle place de jeux

Ces nouvelles structures nous ouvrent de belles perspectives où l'application de nos projets personnalisés peut enfin se développer dans des espaces différenciés et spécifiques.

Aller à l'école prend tout son sens, il ne s'agit plus de rester sur place et de regarder les adultes s'agiter entre les armoires et les tables pour tout ranger et tout sortir à chaque changement d'activité. On peut enfin finir son petit déjeuner et partir sur le chemin de l'école retrouver ce que l'on a commencé la veille, laisser un dessin sur sa table de travail et le retrouver tel-qu'el le lendemain.

Une autre étape du développement de Clair Bois-Chambésy a été l'élaboration d'une splendide place de jeux adaptée aux divers handicaps de nos élèves. Cette place de jeux nous permet aujourd'hui d'utiliser notre magnifique jardin de façon ludique et thérapeutique.

L'inauguration, en octobre 2014, nous a également permis de réunir la fondation et la commune de Pregny-Chambésy. Cette dernière nous a fait la surprise de financer entièrement notre projet. C'est un privilège de collaborer de cette manière, pour le développement et le bonheur de nos enfants.

L'évolution des lieux est très motivante, pour aller de l'avant et développer sa créativité et ses compétences professionnelles dans l'élaboration de projets qui tendent vers une prise en charge des enfants en situation de handicap spécifique et de qualité.

Aujourd'hui, nous avons besoin d'une extension...
Comme énoncé plus haut, l'agrandissement s'est vite



avéré trop petit. Pour que les enfants puissent tous trouver un espace adapté, il nous manque : deux chambres, une salle d'atelier et une salle de réunion.

Les 40 prochaines années s'annoncent excitantes...

Le regard de la société a changé et continuera à le faire. Nos enfants ont le droit de recevoir ce qu'il y a de mieux et d'innovant pour que leur développement soit mené au plus haut niveau de leur potentiel.

La chaleur, la spontanéité, la force et la joie de vivre des enfants, ajoutées à la motivation et la compétence du personnel assurent cette belle réussite.

Ruth Brocqueville
Directrice



L'ancien bâtiment et son extension

La première structure de la Fondation fête ses 40 ans !

Clair Bois Lancy, la première structure de la Fondation Clair Bois, fête ses 40 ans !

En 1958, l'Association Association Genevoise en faveur des Enfants Infirmes Moteurs Cérébraux est créée. Avec l'Hôpital des Enfants, elle met en place une consultation spécialisée, des traitements thérapeutiques ambulatoires, et quelques classes pour enfants IMC relevant du Service Médico-Pédagogique. Les familles sont également en attente d'un lieu d'hébergement souple pour l'accueil de leurs enfants la journée et la nuit. En 1971, la commune de Lancy accorde un droit de superficie pour un terrain de 2000 m² à la Fondation Clair Bois nouvellement constituée.

Avec l'aide de l'AI, de dons, et de l'argent récolté au travers de différentes manifestations, la construction de Clair Bois-Lancy se concrétise. Un espace pour les dépannages de jour avec quelques lits et un deuxième étage est envisagé. Le 1er avril 1975 voit l'ouverture de Clair Bois-Lancy, à la satisfaction des parents d'enfants IMC.

Au printemps 1976, le foyer atteint l'effectif de 32 enfants, dont une vingtaine d'internes. La question d'un projet individualisé pour chaque enfant prend forme ainsi que le travail pluridisciplinaire dans les domaines éducatifs, pédagogique-thérapeutiques et de soin.

En 1978, des salles de physiothérapie, ergothérapie, musicothérapie, ainsi qu'un bassin thérapeutique sont réalisés au sous-sol.

Depuis la création de Clair Bois-Lancy, la question de l'accueil des futurs majeurs se pose. En 1981 est créé le « Groupe 5 », plateforme dédiée la journée aux grands adolescents. Ce groupe transitera par différents lieux jusqu'au Pavillon de Confignon, dès 1983. Entre temps, le projet d'établissement pour adultes a abouti : en septembre 1986, Clair Bois-Pinchat ouvre ses portes et accueille les premiers jeunes adultes en provenance de Lancy.

En 1987, après le départ des adultes à Pinchat, Clair Bois-Lancy retrouve son identité d'école. L'institution recentre alors ses activités en faveur des enfants. En parallèle, les représentations liées au handicap évoluent rapidement, influencées par de nouvelles approches : on parle désormais du droit des enfants, de l'intégration, de l'auto-détermination et de la valorisation des rôles sociaux.

Entre 1991 et 1993, des travaux d'agrandissement sont menés afin de gagner des espaces de thérapies.

Durant les années 1998-1999, la mise en place, pour chaque élève, d'un projet personnalisé, devient la règle. L'action pluridisciplinaire au bénéfice des enfants s'inscrit dans ce cadre de pensées et d'actions. Plus de quinze classes-ateliers proposent aux enfants des activités variées et stimulantes.



2014: un chantier



pour évoluer

En 1999 l'atelier de téléthèses est rénové. Les nouveaux moyens technologiques deviennent un formidable support de développement pour les enfants polyhandicapés.

Cette année là, Clair Bois-Lancy commence à développer l'intégration de personnes en emploi adapté et des apprentis au bénéfice d'une rente AI dans les services généraux. Il s'agit pour ces personnes, de développer des compétences professionnelles en vue de l'obtention d'une AFP (Attestation de formation professionnelle) ou d'un CFC.

Mars 2000 marque les 25 ans de Clair Bois-Lancy. La ville de Lancy, qui a soutenu régulièrement et de façon importante notre école et foyer depuis sa création, décide de lui attribuer son « Prix du Mérite ».

En 2002, le secteur de la cuisine obtient le label « Fourchette Verte ».

En parallèle, une salle Snoezelen, espace d'éveil et de stimulations sensorielles, est inaugurée. Le service de musicothérapie obtient le prix Michel Baettig pour la réalisation du film « Instants ».

L'effectif d'élèves passe de 32 à 42 élèves, ces mêmes années.

C'est en 2003, dans le cadre de la formation professionnelle, qu'est créée l'atelier « Ex&Co Vidéo ». En partenariat avec TV Léman Bleu, « Ex&Co » va produire une émission mensuelle, « Singularités », réalisée de A à Z par des personnes en situation de handicap sur des aspects qui les concernent.

En 2004, un agrandissement de la véranda est réalisé pour offrir un local adapté aux besoins de la formation professionnelle.

2006 : sortie du premier numéro du magazine « l'Eclair-Bois-Lancy » issue de l'atelier téléthèses

De 2007 à 2009, un projet de rénovation et d'agrandissement est entrepris pour la cuisine et le réfectoire. 2014, c'est une nouvelle ère qui débute pour notre école et foyer !

Grâce au soutien financier de la Fondation Hans Wilsdorf, de grands travaux de rénovation et de surélévation ont commencé et prendront fin en 2016.

Même si de multiples rénovations ont eu lieu depuis 1978, l'architecture demeurait, dans les grandes lignes, celle des années 70. Les grandes mutations qui se sont opérées dans nos pratiques depuis la création de Clair Bois-Lancy et l'évolution de l'offre de prestations se devaient d'être prises en compte.

Par ces travaux ambitieux, notre institution va pouvoir évoluer et s'adapter aux nouvelles réalités, aux nouveaux besoins en lien avec la prise en charge de personnes en situation de handicap. Elle va se moderniser et faire face aux défis contemporains que sont ceux de la créativité, de l'ouverture, et de la co-existence des modes d'éducation pluriels.

L'école et Foyer de Clair Bois-Lancy fête son 40^e anniversaire cette année 2015.

Ce projet de rénovation et de surélévation est un formidable cadeau pour ses 40 ans, une formidable chance pour les personnes en situation de handicap et pour tout le personnel engagé, qui depuis des années, jour après jour, ont écrit l'Histoire de notre école et foyer et de ce fait celle de la Fondation Clair Bois !



Le 3^e étage se dresse petit à petit

Un foyer, un quartier, une logique intégrée

L'aventure commence en novembre 2006, par l'arrivée de M. Jacques Rougé, directeur, qui occupe un bureau, rue de la Maladière, le bâtiment des Minoteries étant en chantier permanent.

Les premiers résidents vont s'installer en 2007. Les premiers collaborateurs sont recrutés et les appartements 4 et 5 prennent vie en août 2007. Dans l'attente de l'arrivée de nouveaux bénéficiaires, car il n'y a que 7 résidents pour les deux étages, ces volontaires plein d'enthousiasme travaillent dans des conditions bien particulières, au milieu du bruit des marteaux piqueurs, de la poussière, sans ascenseur principal, sans cuisine ni lingerie opérationnelles au sein du foyer, les obligeant à un va et vient régulier avec le foyer de Clair Bois-Pinchat, qui se révèle d'une aide précieuse dans cette installation balbutiante. Les équipes éducatives et de soins assurent les gardes de jour comme de nuit et élaborent leurs premières grilles horaires sans outil informatique...

Finalement, une fois les travaux achevés et l'autorisation d'exploiter délivrée, le 4^e foyer de la Fondation investit enfin le quartier en février 2008.

L'inauguration du 4^{ème} foyer de la Fondation Clair Bois a eu lieu le 7 octobre 2008.

Cette belle aventure continue en 2009, avec la création de l'appartement du 2^e et l'ouverture du Centre de Jour des Minoteries.

Dans un premier temps installé dans les locaux de l'association Cérébral à Onex, il s'installe provisoirement dans le foyer en juin 2010, dans l'attente de pouvoir définitivement intégrer les locaux du 108b, rue de Carouge, situés à proximité du foyer, en avril 2011.

Le projet de cet espace d'accueil, ouvert du lundi ou vendredi, est axé sur l'autonomie, l'intégration et le développement personnel des usagers encadrés par une équipe pluridisciplinaire.

Dans le même temps s'ouvrent des opportunités d'intégration dans la cité grâce à une boutique ouverte au public, l'Espace Regards Croisés, avec un lieu d'exposition qui permettra à divers artistes et créateurs, en situation de handicap ou non, d'y exposer leurs œuvres.

Aujourd'hui, le Centre de Jour fonctionne toujours avec une capacité d'accueil de 8 places à temps plein, occupées par 10 personnes en situation de handicap; mettant ainsi à disposition une formule d'accueil à temps partiel ou à temps plein, selon les besoins de chacun.

Le projet initial demeure identique. Il est soutenu par une équipe pluridisciplinaire engagée et vise à toujours porter son action pratique vers de nouvelles perspectives. Il se concentre sur des projets culturels, collectifs et intégratifs, ainsi que sur le bien-être des usagers et bénéficiaires.



Le rez de l'immeuble avant travaux

En 2009 voit également le jour le restaurant Clair d'Arve. Outre le fait de proposer des plats et desserts gourmands aux clients, cet établissement au coeur du quartier a la particularité de favoriser les rencontres et les échanges entre nos résidents, personnes en situation de handicap, les habitants et les travailleurs des «Minoteries». En 2011, le secteur alimentaire, en plus du service traiteur, ouvre un restaurant scolaire pour les enfants du quartier et reçoit le label « fourchette verte ».

Puis cette même année, l'atelier production vidéo Ex&Co s'installe aux Minoteries. Ce service de formation et de production vidéo de la Fondation Clair Bois est le producteur de l'émission de télévision « Singularités ». Des personnes en formation d'assistants vidéo polyvalents ainsi que d'autres collaborateurs s'emploient à définir des sujets, trouver des "angles" et invités, réaliser les enregistrements. Toutes sont en situation de handicap.

Ce service assure également la réalisation de films de commande pour divers clients, mais aussi des prestations de captation de manifestations en direct. L'enjeu est de développer les possibilités pour les milieux liés au handicap ou non, de bénéficier d'images et d'une représentation de qualité, mais aussi de mettre les apprenants en contact avec la réalité du monde de la production.

Le dernier né du foyer voit le jour en août 2013. C'est l'Appartement Transition, hébergement accompagné qui propose à 5 personnes bénéficiaires d'une rente AI et qui travaillent à temps partiel la possibilité d'accéder à une vie autodéterminée.

Depuis son ouverture et au fil des années passées, le foyer n'a cessé de s'agrandir et de s'adapter aux besoins des personnes accueillies. Il a acquis une place centrale au coeur du quartier, par la multitude d'événements, de services, de prestations qu'il offre à ses bénéficiaires comme à ses voisins.

Et il a encore quelques projets dans ses cartons, pour les mois et années à venir !



Après travaux, le rez accueille entre autres le restaurant

Pinchat à l'aube de ses 30 ans

1986 Ouverture du foyer de Clair Bois-Pinchat

Ce foyer pour adultes est le deuxième foyer construit par la Fondation. Il a été créé pour répondre à l'accueil des jeunes du foyer de Lancy atteignant l'âge de la majorité.

A l'origine, il comprenait 4 appartements pouvant accueillir chacun 6 résidents en chambres individuelles, soit un total de 24 places, des espaces d'activités d'occupation et une cafétéria ouverte au public. L'encadrement était constitué d'équipes pluridisciplinaires, éducateurs, ergothérapeutes et infirmiers.

Un médecin, un physiothérapeute et un musicothérapeute ont installé leur cabinet privé dans les locaux du foyer. Ils assurent des prestations médicales et thérapeutiques pour les résidents ainsi qu'à leur clientèle privée.

Dix personnes vivant avec un handicap léger et au bénéfice d'une rente invalidité bénéficiaient de postes de travail adaptés à leur situation dans les différents secteurs logistiques du foyer: cuisine, entretien, lingerie, réception, administration.

En 1988, soit deux ans après le début de son activité, le foyer de Pinchat était complet avec 26 résidents internes et 6 externes. L'usine désaffectée de Vifor à Drize

à 5 minutes du foyer a été trouvée pour prendre en charge ces bénéficiaires externes. Aménagés et adaptés, ces locaux industriels sont devenus le premier Centre de jour du foyer de Pinchat.

Un container de chantier est installé à l'extérieur pour accueillir une partie des activités de l'ergothérapie.

Ces structures provisoires initient un changement du projet institutionnel afin de répondre aux besoins d'une prise en charge très individualisée.

Des thérapies nouvelles furent introduites comme la réflexologie et la relaxothérapie. De nouveaux ateliers d'occupation ont été créés comme l'atelier vidéo, doté d'un équipement spécifiquement conçu en interne pour un usage répondant aux besoins d'expression et de communication des résidents. D'autres types de loisirs furent développés comme l'activité équestre, la voile, les séjours à l'étranger.

1998 Extension du foyer

Le foyer de Pinchat doit impérativement s'agrandir pour accueillir 18 jeunes majeurs du foyer de Lancy en attente d'une place. Le Conseil de Fondation décide de prévoir une extension de Pinchat en construisant un second bâtiment relié au foyer existant sur la parcelle disponible.



Afin que le foyer reste ouvert sur l'extérieur, et qu'il reste accessible à une clientèle devenue fidèle, la première étape a été de construire un parking. Celui-ci s'achèvera en 1997. Les conditions sont alors réunies pour démarrer la réalisation de ce qui s'appelle aujourd'hui encore « Clair Bois IV », soit le quatrième foyer de la Fondation. Il sera exploité dès septembre 1999.

Clair Bois 4 est inauguré le 14 avril 2000 en présence de Mme Ruth Dreifuss, Conseillère Fédérale, M. Guy-Olivier Second, Conseiller d'Etat et des autorités communales.

Deux nouveaux appartements sont créés. Le Centre de jour, l'ergothérapie et un Centre de développement par le travail et la formation (CDTF) intègrent ce nouveau bâtiment.

Le container de chantier installé à l'extérieur est réaffecté pour accueillir des ateliers artistiques de tissage et un nouvel atelier « jardin des sens ».

Un tea-room et une épicerie, complètent l'offre d'ouverture du foyer vers l'extérieur.

2004-2008 Réorganisation des espaces et rénovation des bâtiments

En 2004, l'affectation des locaux est complètement réorganisée pour répondre une fois encore à la demande d'accueil toujours croissante. Un nouvel appartement de 7 places est créé à la place du Centre de jour offrant 4 places supplémentaires. Ce dernier sera déplacé comme le tea-room qui s'intégrera avec la pâtisserie dans le restaurant baptisé « Clair de Lune ».

Entre 2006 et 2008, d'importants travaux de mise en conformité de la sécurité incendie et de la cuisine sont entrepris dans le premier bâtiment.



Les futurs ateliers

2010 Construction du pavillon des nouveaux Ateliers

Le container de chantier qui abritait les ateliers du « jardin des sens » et du « tissage » n'étant pas aux normes, il devenait urgent de construire de nouveaux locaux.

La construction d'un nouveau bâtiment de 705 m² est décidée pour réunir les différents ateliers : art floral, argile, arts plastiques, verre/fusing, bijouterie et photographie animés par des artisans et artistes professionnels.

L'inauguration a lieu le 21 juin 2012 en présence de M. François Longchamp, Conseiller d'Etat et des autorités communales de Veyrier.

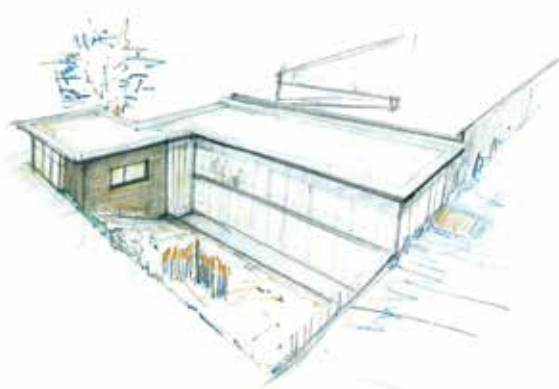
Et l'avenir ?

Le foyer a connu un développement extraordinaire en bientôt 30 ans d'existence. Actuellement, 51 résidents vivent à Pinchat, 17 externes fréquentent le Centre de jour, 47 collaborateurs au bénéfice de l'A.I. travaillent dans les services généraux ou aux Ateliers et 10 jeunes soutenus par l'A.I. entreprennent une formation initiale qualifiante dans les métiers de bouche, dans l'hôtellerie ou l'administration.

De nouveaux projets sont en cours d'étude ou de réalisation. L'ensemble des services généraux que constitue la cuisine, la lingerie et le service technique, installés dans le 1^{er} bâtiment construit en 1986, n'ont plus les structures pour répondre à l'augmentation de la demande. Une étude de réaménagement du site a été entreprise, avec le soutien de la Fondation Trafigura.

Le prochain défi pour ce foyer sera l'amélioration thermique du bâtiment d'origine, l'agrandissement de la cuisine et de la lingerie.

Nous espérons pouvoir trouver les fonds nécessaires à la réalisation de ces projets qui profiteront en premier lieu à nos bénéficiaires.



COMITÉ D'ACTION

Défendre les droits des plus fragiles

C'est en Afrique, au cœur de la société éthiopienne que le comité d'action de Clair Bois a emmené son public pour sa traditionnelle avant-première de cinéma. *Difret*, inspiré d'une histoire vraie, décrit de façon poignante le combat d'une jeune fille de 14 ans arrachée à l'école pour être mariée à un homme qu'elle ne connaît pas et qu'elle finira par tuer involontairement. Nous avons découvert avec émotion le combat de sa courageuse avocate, non seulement pour prendre sa défense mais aussi pour revendiquer le droit des femmes à l'éducation et à l'égalité par rapport aux hommes dans une société aux traditions ancestrales qui semblent immuables.

A Clair Bois, dans un autre contexte bien sûr, le droit à l'apprentissage est aussi défendu avec conviction et le court-métrage qui a introduit la soirée était consacré à cet aspect des activités dans les différents foyers et écoles où les résidents reçoivent chacun un enseignement adapté à leur handicap. Mais l'on a aussi fait connaissance de jeunes qui sont employés en poste protégé et peuvent, à terme, décrocher un CFC dans leur domaine. Certains apprennent aussi à vivre de façon autonome dans un appartement en colocation où ils se partagent les tâches ménagères.

Autant d'expériences positives qui ont intéressé et touché les 600 spectateurs de l'Auditorium Ardit réunis pour une soirée qui a permis de récolter la somme de CHF 248 900.- en faveur des travaux de réaménagement de Chambésy.

Cette soirée, enfin, a été l'occasion de remercier Mme Nathalie Canonica pour tout le travail qu'elle a accompli à la présidence de la Fondation Clair Bois et au sein du comité d'action dans lequel elle est entrée il y a 19 ans. Sans jamais se décourager, elle a suscité de grandes réalisations telles la création de l'École de Chambésy, l'ouverture du Foyer des Minoteries, la surélévation du Foyer de Lancy et prochainement l'ouverture du Foyer du Nouveau Prieuré. Sa clairvoyance, son courage, sa ténacité et son intelligence humaine lui ont permis de toujours maintenir d'excellentes relations avec les autorités cantonales et de trouver des fonds privés et publics pour mener à bien les projets de la Fondation. M. Mauro Poggia, président du DEAS, nous a fait l'honneur de conclure la partie officielle en réaffirmant la reconnaissance des autorités face au travail de tous les employés de Clair Bois.

Nathalie van Berchem, Présidente du Comité d'action



De gauche à droite: P. Coucourde, N. Van Berchem, H. Gautier, N. Canonica

COMMISSION DES CONSTRUCTIONS

L'année 2014 a été une année particulièrement riche du point de vue des constructions, des infrastructures et des bâtiments. Plusieurs événements ont en effet rythmé l'année sur ce sujet.

Tout d'abord, nous avons commencé l'année en recevant les conclusions de l'audit mené par le bureau d'architectes De Planta et Portier, qui nous a confirmé l'étendue du travail à mener dans les différents foyers pour mettre à niveau notre parc immobilier.

A l'exclusion de Lancy, dont nous parlerons plus bas, et qui est en cours de rénovation complète, tous nos foyers doivent, dans les prochaines années, subir des travaux importants :

Pour Pinchat, notre structure la plus ancienne si l'on exclut Lancy, et spécialement pour CB2, il s'agit de revoir complètement l'isolation des chambres et des parties communes, de mettre en place des solutions de chauffage plus performantes, et de faire entrer de la lumière naturelle dans des appartements sombres. Ceci est également gage d'une meilleure utilisation des énergies. Nous devons également revoir les processus de lingerie et de restauration, ainsi que d'entretien et de gestion des déchets, pour les adapter à un site qui s'est développé grandement au fil du temps.

Pour Chambésy, la question de l'isolation du bâtiment est également d'actualité, l'école étant très exposée au soleil, ce qui nécessite une meilleure protection solaire. Les salles de bain, les parties communes du foyer doivent également être remises aux normes en vigueur.

Pour les Minoteries, il s'agit également de revoir l'isolation des chambres, notamment celles les plus exposées au nord, qui sont froides et nécessitent des chauffages d'appoint.

Comme on le voit, le programme est vaste, et nous occupera sur plusieurs années. Mais cela ne nous empêche pas d'avancer déjà sur plusieurs fronts. Ainsi, notre école et foyer de Lancy a vécu une grande année, avec le début tant attendu des travaux de rénovation. Ce chantier, financé uniquement par des fonds privés, va continuer en 2015, pour aboutir début 2016 à une structure flamboyante neuve, dont les surfaces seront doublées. Il faut ici saluer la patience et la bonne volonté de nos adolescents, de leurs familles et de notre personnel, qui continuent à vivre, apprendre et travailler dans des conditions très

compliquées. Il s'agit aussi de remercier Cerebral Genève, et Clair Bois-Pinchat, qui ont mis à disposition des surfaces pour permettre à nos jeunes de sortir de notre foyer le plus possible.

2014 a aussi été l'année de la sortie de terre de notre futur foyer du Nouveau Prieuré. Cette nouvelle est réjouissante, quand on connaît les besoins de places que vit notre Canton. Nous avons en revanche appris au printemps 2014 que ce bâtiment, dont nous ne sommes pas les maîtres d'œuvre, ne serait livré qu'à la fin du printemps 2016, avec 15 mois de retard. Cette mauvaise nouvelle nous obligera à faire patienter les personnes présentes sur notre liste d'attente un peu plus longtemps, ce dont nous sommes navrés.

A la fin de cette année riche d'événements, il nous faut désormais regarder à 2015, avec de nombreux changements au sein de notre commission. En effet, Jean-Paul Vuillemin, son président, quitte le Conseil et son bureau à la fin 2014, et il s'agit de le remercier ici chaleureusement pour tout le travail accompli pour Clair Bois au fil des ans. Gianni Gozzoli va quant à lui concentrer ses forces sur les ressources humaines et la qualité, tout en mettant son savoir-faire et ses connaissances de l'histoire des bâtiments au service de la commission des constructions. Le Conseil de fondation s'étant enrichi de compétences nouvelles, notre commission prendra une couleur différente en 2015, pour faire face aux nombreux défis que cet axe stratégique pour la Fondation va poser.

*Pierre Coucourde
Gianni Gozzoli
Commission des constructions*

COMMISSION DES FINANCES

À la fin de l'année 2014, Clair Bois présente des comptes positifs, avec un excédent de recettes qui se monte à CHF 364 336.- après répartition de la part revenant à l'Etat.

Pourtant, l'année 2014, première année du nouveau contrat de prestations 2014-2017 signé avec l'Etat de Genève était une année de changements significatifs, pouvant avoir un impact financier non-négligeable. Le début des travaux de notre école et foyer de Lancy, que nous devons réaliser sans interruption d'exploitation, constituait un défi considérable et était susceptible de générer des surcoûts importants sur le plan de l'exploitation.

Sur ces axes centraux, nous avons observé les éléments suivants:

Notre nouveau contrat de prestations a amené son lot d'incertitudes. En effet, durant l'année 2014, la décision de l'Etat d'octroyer une demi-annuité, puis une annuité complète à ses collaborateurs, a eu, de par l'effet de la Convention Collective de Travail Agoeer, pour conséquence d'accorder cette annuité également au personnel de la Fondation. Il en est résulté des charges imprévues qui ont rapidement rendu caduc notre budget d'exploitation, l'Etat ne compensant que très partiellement ces dépenses supplémentaires. Ceci nous a obligés à revoir nos projections de frais de personnel dès le début de l'année, pour piloter nos dépenses le plus finement possible.

Nos travaux de Lancy avaient quant à eux fait l'objet de prévisions qui estimaient prudemment les coûts additionnels liés à ceux-ci (personnel complémentaire, déménagements, locations, etc.). Ces mêmes estimations prévoyaient des baisses significatives de revenus, notamment en lien avec la facturation de certaines prestations ou du nombre de jeunes en formation dans le cadre des mesures AI.

Cette politique de prudence s'est révélée salutaire. Elle a permis à notre Ecole et foyer de Lancy de boucler l'année avec un excédent de recettes important (5%). Celui-ci s'explique par le fait que les travaux se sont étalés durant l'année plus lentement que prévu, et que leur impact financier ne touche l'exercice 2014 que dans une mesure inférieure à ce qui avait été prévu. Nous savons d'ores et déjà que des sommes impor-

tantes sont engagées en lien avec le déménagement de deux groupes sur deux semaines tournantes sur notre Foyer de Pinchat et dans les locaux de Cerebral Genève, et que cet impact sera visible en 2015.

Notre politique de prudence a en outre permis à l'ensemble des foyers de se trouver dans une situation proche de l'équilibre à la fin de l'année 2014, ce qui correspond à l'objectif nécessaire pour garantir la pérennité financière de notre Fondation (excédent global 2 %).

Les bons résultats de cette année constituent un début prometteur pour la période de quatre ans couverte par notre contrat de prestation, et il s'agit ici de remercier les directions et tous les collaborateurs de la Fondation, qui ont travaillé de façon professionnelle et rigoureuse durant toute l'année pour obtenir ces bons résultats.

Il faut toutefois analyser ces chiffres en tenant compte de la durée du contrat de prestations, à savoir quatre ans. Nous devons ainsi garder à l'esprit que les mesures d'économies décidées dès 2015 par l'Etat de Genève (1 % de réduction linéaire de la subvention cantonale, par exemple), dont on doit craindre qu'elles soient reconduites les années suivantes, vont impacter nos résultats au fil du temps, nous incitant encore et toujours à la prudence et à la rigueur budgétaire, d'autant plus nécessaire que les investissements à entreprendre pour l'entretien et la rénovation de nos bâtiments sont désormais connus, et sont importants.

Nous continuerons donc, dans les prochaines années, à faire preuve d'une gestion prudente et rigoureuse, d'un souci constant d'ajustement de nos processus de travail. C'est ainsi que nous pourrons, pour les prochaines décennies, continuer à jouer notre rôle auprès des personnes en situation de handicap, en partenariat constructif avec les collectivités publiques et privées qui nous soutiennent.

*André Magnenat, Horace Gautier, Jean-Marc Mottet
Commission des finances*

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LE CONTRÔLE ORDINAIRE DE L'EXERCICE 2014 AU CONSEIL DE FONDATION DE LA FONDATION CLAIR BOIS, LANCY

Mesdames, Messieurs les membres du Conseil de Fondation,

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la FONDATION CLAIR BOIS, Lancy, comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de financement, le tableau de variation du capital et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les indications du rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle de l'organe de révision.

Responsabilité du Bureau du Conseil de Fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux normes Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Bureau du Conseil de Fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Bureau du Conseil de Fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion d'audit sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation fidèle des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un

audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels donnent une image fidèle de la situation financière pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie, conformément aux Swiss GAAP RPC (en particulier la norme RPC 21)

En outre, ils sont conformes à la loi suisse, aux statuts, aux articles de lois traitant de l'établissement et de la présentation des comptes annuels contenus dans les dispositions légales de la République et Canton de Genève (LGAF, LSGAF, LIAF, LIPH, RIPH) et aux directives étatiques.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a alinéa 1 chiffre 3 du Code des Obligations et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Bureau du Conseil de Fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis, présentant un Capital de la Fondation au bilan de CHF 16 134 027, après comptabilisation du résultat positif de l'exercice de CHF 364 336.

Veillez croire, Mesdames, Messieurs les membres du Conseil de Fondation, à l'expression de nos meilleurs sentiments.

BERNEY & ASSOCIES SA, Société Fiduciaire

*Frédéric BERNEY
Expert-réviseur agréé*

*Sébastien BRON
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable*



BILAN AU 31 DÉCEMBRE

ACTIF	2014 CHF	2013 CHF
Actif circulant		
Liquidités	4'741'130	3'418'911
Titres	1'279'569	1'273'308
Débiteurs	1'942'795	3'581'652
Comptes de régularisation actif	561'652	1'842'419
	8'525'146	10'116'290
Actif circulant affecté		
Liquidités affectées	17'790'880	11'397'255
	17'790'880	11'397'255
Actif immobilisé		
Immobilisations corporelles	42'175'331	37'103'393
Immobilisations financières	60'717	60'700
	42'236'048	37'164'093
Total de l'actif	68'552'074	58'677'638

PASSIF	2014 CHF	2013 CHF
Capitaux étrangers à court terme		
Créanciers	2'471'944	1'221'579
Créanciers résidents	241'646	239'480
Subventions d'investissement – produits différés	1'184'950	1'202'466
Subv. non dépensées à restituer à l'échéance du contrat	806'844	1'901'094
Provisions pour risques et charges	347'257	402'147
Comptes de régularisation passif	180'701	1'764'065
	5'233'341	6'730'831

Capitaux étrangers à long terme		
Subventions d'investissement – part long terme	16'770'735	14'642'085
Subv. non dépensées à restituer à l'échéance du contrat	864'054	0
	17'634'789	14'642'085

Capital des fonds		
Fonds affectés disponibles	11'544'284	8'173'382
Fonds affectés engagés	18'005'633	13'305'035
	29'549'917	21'478'417

Capital de la Fondation		
Capital versé	10'000	10'000
Capital libre	12'726'151	5'020'686
Capital lié généré	3'033'540	3'033'540
Résultats reportés	0	6'731'816
Résultats cumulés sur la durée du contrat	0	868'781
Résultat de l'exercice	364'336	161'482
	16'134'027	15'826'305
Total du passif	68'552'074	58'677'638

COMPTE D'EXPLOITATION

	Budget 2014 CHF	Comptes 2014 CHF	Ecart Comptes vs Budget	Comptes 2013 CHF
Produits d'exploitation				
Revenus des prestations intracantonales	8'957'587	8'846'433	-111'154	9'052'146
Revenus des mesures professionnelles	1'717'370	1'903'252	185'882	1'685'776
Revenus de service, commerce et production	656'500	769'862	113'362	638'379
Revenus de services aux bénéficiaires	60'000	64'831	4'831	66'200
Revenus locatifs	104'641	117'703	13'062	124'123
Revenus d'exploitation annexes	810'000	949'514	139'514	895'309
Revenus prestations au personnel et à des tiers	524'242	590'650	66'408	579'937
Contributions à l'exploitation	35'533'074	35'580'176	47'102	34'907'040
Dissolution de fonds affectés	165'000	281'388	116'388	176'787
Produits différés sur fonds affectés	800'369	843'735	43'366	813'239
	49'328'783	49'947'544	618'761	48'938'935
Charges d'exploitation				
Charges de personnel	40'666'128	40'233'504	-432'624	39'434'510
Matériel médical d'exploitation	73'000	91'856	18'856	128'787
Produits alimentaires et boissons	1'368'700	1'442'001	73'301	1'416'751
Ménage	349'613	353'134	3'521	337'895
Entretiens et réparations des immobilisations	791'000	925'345	134'345	1'067'727
Loyers et leasing	708'570	475'548	-233'022	622'398
Amortissements	2'584'478	2'664'760	80'282	2'694'885
Energie et eau	654'170	567'912	-86'258	703'588
Ecole, formation et loisirs	495'100	465'089	-30'011	406'584
Bureau et administration	497'060	553'173	56'113	633'185
Outillage et matériel pour ateliers	63'000	62'315	-685	56'713
Autres charges d'exploitation	997'000	874'612	-122'388	1'079'454
	49'247'819	48'709'249	-538'570	48'582'477
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	80'964	1'238'296	1'157'331	356'458
RÉSULTAT FINANCIER				
Produits financiers	3'675	15'864	12'189	24'803
Charges financières	-12'250	-12'151	99	-6'122
	-8'575	3'713	12'288	18'681
RÉSULTAT HORS EXPLOITATION ET EXERCICES ANTÉRIEURS				
Charges hors exploitation	0	-18'754	-18'754	-49'499
Charges sur exercices antérieurs	0	-43'532	-43'532	-85'176
Produits hors exploitation	0	3'608	3'608	123'097
Produits sur exercices antérieurs	0	45'059	45'059	112'859
	0	-13'619	-13'620	101'281
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Avant répartition)				
	72'390	1'228'389	1'155'999	476'420
Part revenant aux subventionneurs	0	-864'054	-864'054	-314'938
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Après répartition)	72'390	364'336	291'946	161'482

TABLEAU DE FINANCEMENT

	2014 CHF	2013 CHF
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	364'336	161'482
Amortissements totaux	2'664'760	2'694'885
Produits différés sur subventions d'investissement	-1'202'466	-1'215'402
Liquidation d'immobilisations corporelles	3'466	14'109
Produits différés sur dons affectés	-843'735	-813'239
Utilisation de fonds affectés pour l'exploitation	-281'388	-176'787
Subv. non dépensées à restituer à l'échéance du contrat	864'054	314'938
Résultat (avant variation du fonds de roulement)	1'569'026	979'987
Variation des actifs circulants	2'913'363	-2'998'322
Variation des engagements courants	-1'479'974	2'096'462
Flux de trésorerie des activités opérationnelles	3'002'415	78'128
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Investissements immobilisations corporelles	-7'739'850	-3'962'909
Désinvestissements immobilisations corporelles	-315	-12'623
Immobilisations financières	-16	-28'019
Variations des liquidités affectées	-6'393'625	1'430'268
Flux de trésorerie des activités d'investissement	-14'133'806	-2'573'283
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Financement provenant de dons	9'140'009	2'078'934
Financement provenant des subv. d'investissement	3'313'600	0
Flux de trésorerie des activités de financement	12'453'609	2'078'934
VARIATION DES DISPONIBILITÉS	1'322'218	-416'222
Liquidités au début de l'exercice	3'418'911	3'835'133
Liquidités à la fin de l'exercice	4'741'130	3'418'911
VARIATION DES DISPONIBILITÉS	1'322'218	-416'222

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES 2014

VARIATION DU CAPITAL 2014	1 ^{er} janvier 2014	Attributions	Transfert de fonds internes	Utilisations	31 décembre 2014
Capital de la Fondation					
Capital versé	10'000				10'000
Capital libre					
Réserve pour grands travaux	1'720'686		1'030'263	-56'614	2'694'335
Réserve générale	3'300'000				3'300'000
Résultats reportés	6'731'816				6'731'816
Part des subv. non dépensées	868'781		-868'781		0
Résultat de l'exercice	161'482	364'336	-161'482		364'336
Capital lié généré: apport Chambésy	3'033'540				3'033'540
CAPITAL DE LA FONDATION	15'826'305	364'336	0	-56'614	16'134'027
Capital des fonds					
Fonds affectés disponibles					
Fonds Surélévation et rénovation Lancy	2'391'751	8'165'240	-4'868'809	-68'891	5'619'291
Fonds Transformation Pinchat	430'716		-166'017	-15'115	249'585
Fonds Nouveau Prieuré	3'786'624				3'786'624
Fonds Création nouveaux foyers	1'145'727				1'145'727
Fonds en faveur de l'enfance	51'161	50'000	-16'056	-11'967	73'138
Fonds « Vivre, apprendre et s'épanouir »	72'278	13'800		-44'076	42'001
Fonds « Charity Ball »	0	38'000		-2'718	35'282
Fonds Fondation Alfred Kern	9'182	82'438		-67'095	24'525
Fonds Véhicules	110'647		-40'800	-4'957	64'890
Fonds d'amélioration des conditions de vie	0	531'909	-263'785		268'124
Fonds Nouveaux locaux	0	59'205			59'205
Fonds Formation	0	5'431			5'431
Dons affectés pour foyers	175'297	193'986	-132'252	-66'569	170'461
Sous-total	8'173'382	9'140'009	-5'487'719	-281'388	11'544'284
Fonds affectés engagés	13'305'035		5'544'333	-843'735	18'005'633
CAPITAL DES FONDS	21'478'417	9'140'009	56'614	-1'125'123	29'549'917
VARIATION DU CAPITAL 2013					
	1 ^{er} janvier 2013	Attributions	Transfert de fonds internes	Utilisations	31 décembre 2013
Capital de la Fondation					
Capital versé	10'000				10'000
Capital libre					
Réserve pour grands travaux	1'720'686				1'720'686
Réserve générale	3'300'000				3'300'000
Résultats reportés	6'731'816				6'731'816
Part des subv. non dépensées	284'906		583'875		868'781
Résultat de l'exercice	592'054	161'482	-592'054		161'482
Capital lié généré: apport Chambésy	3'033'540				3'033'540
CAPITAL DE LA FONDATION	15'673'002	161'482	-8'179	0	15'826'305
Capital des fonds					
Fonds affectés disponibles					
Fonds Surélévation et rénovation Lancy	1'953'133	723'782	-285'164		2'391'751
Fonds Transformation Pinchat	430'716				430'716
Fonds Nouveau Prieuré	3'412'594	1'000'030	-626'000		3'786'624
Fonds Création nouveaux foyers	1'145'727				1'145'727
Fonds en faveur de l'enfance	48'998	45'000	-34'010	-8'827	51'161
Fonds « Vivre, apprendre et s'épanouir »	46'658	58'030	-7'130	-25'281	72'278
Fonds « Charity Ball »	12'541	17'000		-29'541	0
Fonds Fondation Alfred Kern	7'983	98'304		-97'105	9'182
Fonds Véhicules	110'647				110'647
Dons affectés pour foyers	57'959	136'788	-3'418	-16'032	175'297
Sous-total	7'226'957	2'078'934	-955'722	-176'787	8'173'382
Fonds affectés engagés	13'174'959		943'316	-813'239	13'305'035
CAPITAL DES FONDS	20'401'915	2'078'934	-12'406	-990'026	21'478'417

RÉPARTITION SECTORIELLE DES COMPTES D'EXPLOITATION 2014

	Chambésy CHF	Lancy CHF	Minoteries CHF	Pinchat CHF	Direction CHF	Retraitements CHF	Fondation CHF
Produits d'exploitation							
Revenus des prestations intracantonales	782'398	870'984	2'404'885	4'788'167	0		8'846'433
Revenus des mesures professionnelles	0	844'197	449'700	609'355	0		1'903'252
Revenus de service, commerce et production	77'814	1'492	221'376	469'181	0		769'862
Revenus de services aux bénéficiaires	3'110	8'360	158	53'203	0		64'831
Revenus locatifs	9'415	13'611	28'136	64'141	2'400		117'703
Revenus d'exploitation annexes	150	49'820	511'023	388'521	2'440'754	(2'440'754)	949'514
Revenus prestations au personnel et à des tiers	39'148	129'683	215'507	194'884	11'427		590'650
Contributions à l'exploitation	6'359'886	9'090'434	6'597'271	13'528'176	4'409		35'580'176
Dissolution de fonds affectés	13'955	189'134	16'479	56'864	4'957		281'388
Produits différés sur fonds affectés	194'877	144'251	299'127	205'480	0		843'735
	7'480'753	11'341'967	10'743'661	20'357'971	2'463'947	(2'440'754)	49'947'544
Charges d'exploitation							
Charges de personnel	5'355'774	8'414'561	8'330'172	16'103'855	2'029'142		40'233'504
Matériel médical d'exploitation	24'526	30'651	11'239	25'441	0		91'856
Produits alimentaires et boissons	83'499	250'572	443'953	663'513	465		1'442'001
Ménage	61'975	49'912	107'159	132'902	1'186		353'134
Entretien et réparations des immobilisations	132'867	119'045	250'836	400'506	22'091		925'345
Loyers et leasing	7'996	74'910	172'821	73'143	146'679		475'548
Amortissements	477'616	579'536	644'152	942'671	20'784		2'664'760
Energie et eau	62'328	74'241	123'253	295'744	12'346		567'912
Ecole, formation et loisirs	31'282	100'815	73'184	259'808	0		465'089
Bureau et administration	521'649	693'635	492'997	1'080'292	205'354	(2'440'754)	553'173
Outillage et matériel pour ateliers	0	0	18'980	43'335	0		62'315
Autres charges d'exploitation	332'356	340'999	93'034	73'960	34'262		874'612
	7'091'867	10'728'876	10'761'780	20'095'170	2'472'310	(2'440'754)	48'709'249
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	388'886	613'091	(18'119)	262'801	(8'363)	0	1'238'296
Résultat financier	(494)	(2'951)	(2'306)	(2'501)	11'966		3'713
Résultat hors exploitation et exercices antérieurs	(1'514)	6'829	(9'867)	(5'465)	(3'603)		(13'619)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Avant répartition)	386'877	616'969	(30'291)	254'834	0	0	1'228'389

ENTRE PROFESSIONNELS, ON SE COMPRENDRA TOUJOURS



CITROËN NEMO



CITROËN BERLINGO



CITROËN JUMPY



CITROËN JUMPER

PROFITEZ ÉGALEMENT DE L'OFFRE BUSINESS PACKAGE 5 ANS SUR TOUTE LA GAMME

• LEASING 2,9 % • MAINTENANCE • SERVICE • GARANTIE

CITROËN préfère TOTAL

À DÉCOUVRIR DANS NOTRE BUSINESS CENTER : > UNE ÉQUIPE SPÉCIALISÉE DANS LE CONSEIL
> UN PARC DE VÉHICULES D'ESSAI > UNE OFFRE COMPLÈTE DE FINANCEMENTS ET SERVICES

CRÉATIVE TECHNOLOGIE



CITROËN

CITROËN
GENÈVE

Citroën (Suisse) S.A. - Succursale de Genève - Route des Acacias 27 - 1211 Genève 26
022 / 308 03 53 - 022/308 02 49 - www.citroen-geneve.ch

RAPPORT DE PERFORMANCE

		Clair Bois Chambésy		Clair Bois Lancy		Clair Bois Minoteries		Clair Bois Pinchat		Direction générale		Total Fondation	
Unité		2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
Places exploitées													
Ecoles	Nombre	30	30	40	40	0	0	0	0	0	0	70	70
Résidences	Nombre	0	0	0	0	24	24	52	52	0	0	76	76
Centres de Jour	Nombre	0	0	0	0	8	8	15	15	0	0	23	23
Ateliers	Nombre	0	0	10	10	21	18	36	35	0	0	67	63
Total		30	30	50	50	53	50	103	102	0	0	236	232
Bénéficiaires de prestations													
Elèves des écoles	Nombre	29	30	36	37	0	0	0	0	0	0	65	67
Résidents du Home	Nombre	0	0	0	0	23	24	51	51	0	0	74	75
Bénéficiaires Centre de Jour	Nombre	0	0	0	0	10	10	18	17	0	0	28	27
Collaborateurs en emploi adapté	Nombre	0	0	10	12	24	21	46	44	0	0	80	77
Formations professionnelles	Nombre	0	0	12	12	11	6	10	9	0	0	33	27
Total		29	30	58	61	68	61	125	121	0	0	280	273
Journées d'exploitation													
Externat Ecole	Nuit	4'754	4'597	6'282	6'472	0	0	0	0	0	0	11'036	11'069
Internat Ecole	Jour	2'155	2'161	4'049	3'505	0	0	0	0	0	0	6'204	5'666
Résidence	Jour	0	0	0	0	7'834	7'879	15'899	16'046	0	0	23'733	23'925
Centre de Jour	Jour	0	0	0	0	1'631	1'690	2'600	2'375	0	0	4'231	4'065
Collaborateurs en emploi adapté	Heure	0	0	15'307	17'166	30'912	26'781	45'241	42'458	0	0	91'460	86'405
Formations professionnelles	Jour	0	0	2'650	2'528	1'229	1'106	1'739	1'436	0	0	5'618	5'070
Total		6'909	6'758	28'288	29'671	41'606	37'456	65'479	62'315	0	0	142'282	136'200
Collaborateurs (Equivalent plein temps)													
Administratif	Nombre	2.00	2.00	3.07	3.07	2.40	2.40	3.50	3.50	13.04	14.04	24.01	25.01
Socio-éducatif	Nombre	34.94	33.44	55.94	54.85	52.05	49.94	102.88	104.91	1.40	0.75	247.21	243.89
Hôtelier et Entretien	Nombre	5.60	6.00	10.33	10.33	14.55	14.55	23.55	22.55	0.25	0.25	54.28	53.68
Emplois de solidarité	Nombre	0	0	0	0	3.00	3.00	6.00	5.00	0	0	9.00	8.00
Sous-traitance entretien	Nombre	0.46	0.46	0	0	0.58	0.58	0	0	0	0	1.04	1.04
Stagiaires, apprentis	Nombre	10.80	10.80	15.00	15.40	28.60	25.60	39.50	46.80	0	1.40	93.90	100.00
Remplaçants et vacataires	Nombre	5.77	4.97	4.67	3.09	2.62	2.79	7.21	5.59	0	0	20.27	16.44
Total		59.57	57.67	89.01	86.74	103.80	98.86	182.64	188.35	14.69	16.44	449.71	448.06

LISTE DES DONATEURS

Notre gratitude va à toutes les personnes, institutions, autorités ou entreprises qui pensent à Clair Bois, que ce soit au travers d'un geste, d'un don modeste ou autre soutien financier.

Nous ne pouvons citer tous ces généreux donateurs, mais tenons à mentionner les plus importants.

Madame Valérie Archetto
M. et Mme Michel Arnold
Madame Frances Barbey
M. et Mme Thierry Barbier-Mueller
Madame Nicole Berchtold
M. et Mme Arnaud Boetsch
Madame Maryse Bory Randon
M. et Mme Didier Bottge
M. et Mme Peter Boyles
M. et Mme Bernard Briguet
Madame Armando Brogkini
M. et Mme Rolf Burggraf
M. et Mme Marc Burrus
Madame Geneviève Cartier
Monsieur Luciano Cavecchia
M. et Mme François Chaillot
M. et Mme Philippe Chandon-Moët
M. et Mme Philippe Chareyre
M. et Mme Romain Chauvet
Monsieur François Collini
Madame Emilia Comte
M. et Mme Bernard Coral
M. et Mme Philippe Cornu
Madame Micheline Courvoisier-Louis
M. et Mme Léopold d'Arenberg
Madame Bernadette Darier
M. et Mme Georges de Bartha
M. et Mme Bénédicte de Candolle
M. et Mme Harold de Fierlant
Madame Claire de Haller
M. et Mme Thierry de Maignac
Madame Marta de Mello
M. et Mme Antoine de Raemy
Madame Guillemette de Raemy
M. et Mme Hippolyte de Weck
Monsieur François Delerue
Maître Robert Equey
M. et Mme Robert Jacques Favarger
M. et Mme Charles Firmenich
M. et Mme Fred-Henri Firmenich
M. et Mme Philip Firmenich
Mademoiselle Noemie et Ludivine Freymond
M. et Mme Olivier Fulconis
Monsieur Michel Gallet
Madame Anne-Claude Gautier
Madame Fabienne Gautier
M. et Mme Horace Gautier
Monsieur Jacques Gautier
M. et Mme Bertrand Gros
M. et Mme Pierre-Yves Gunter
M. et Mme Christian Haller
M. et Mme Christophe Hentsch
M. et Mme Philippe Hersant
M. et Mme Yves Hervieu-Causse
M. et Mme Rolf Hoog
M. et Mme Jean Conrad Hottinger
Monsieur Jean-Pierre Huber
Madame Niloofar Janssens van der Maelen
Docteur Hans-Peter Carl Joho
M. et Mme René Keller
M. et Mme Philippe Kern
M. et Mme Daniel Kilbert
M. et Mme Pierre Lardy
M. et Mme Richard Lepeu
Madame Frédérique Lorenceau
Madame France Majoie Le Lous
M. et Mme Jean-Jacques Martin
M. et Mme Sylvain Matthey
Madame Raymonde Mayer
Madame Geneviève Mégevand
M. et Mme Edouard Menoud
M. et Mme Claude Messulam
M. et Mme Pierre Meyer
M. et Mme Yves Mirabaud
M. et Mme Charles-André Moret
Madame Muriel Claudine Moscato
M. et Mme Christopher Mouravieff-Apostol
M. et Mme Sami Moussa
M. et Mme Jean Naef
Madame Odile Naef
M. et Mme Jean-Pierre Naz
M. et Mme Alfred Necker
M. et Mme Patrick Odier
M. et Mme Alexandre Oltramare
Madame Monique Oltramare
M. et Mme Yves Oltramare
M. et Mme Gérald Page
M. et Mme Constantin Papadimitriou
M. et Mme Damiano Paternò Castello
Madame Diane Patry
M. et Mme Marc Pellat
M. et Mme Alfredo Piacentini
M. et Mme Charles Pictet
M. et Mme Guillaume Pictet
M. et Mme Ivan Pictet
M. et Mme Daniel Pineau
Monsieur Pierre Poncet
Monsieur Pierre-Paul Praplan
M. et Mme Eric Rosset
M. et Mme Paul Saurel
Monsieur Patrick Schopfer
Monsieur Pierre Schucany
M. et Mme Julien Schönlaub
M. et Mme Jean-Pierre Slavic
M. et Mme Hans Rudi Spillmann
M. et Mme Enrico Spinola
M. et Mme Oivind Gustav Stenbolt
M. et Mme Jacques Tholin
M. et Mme Philippe Tischhauser
M. et Mme Bernard Tracewski
M. et Mme Georges Tracewski
M. et Mme Gilles Trutat
M. et Mme Gérard Turrettini
M. et Mme Antoine van Caloen di Rovasenda
M. et Mme Thierry Vandeventer
M. et Mme Dietmar Voelker
Monsieur Marc Volland
M. et Mme Stanley Walter
Monsieur Pierre-Alain Wavre
M. et Mme Jean-Marc Zurbriggen
Adler Joaillier
Amir Rasty & Filles
Atelier d'Architecture 3BM3
Banque Cantonale de Genève
Banque Paris Bertrand Sturdza SA
Berney & Associés SA
Cabinet Mayor
Cargill International SA
Carigest SA
Cogerim Société Coopérative
Comité d'action de la Fondation Clair Bois
Coutts & Co SA
De Pury Pictet Turrettini Cie SA
Eldora SA
Etude Canonica
Etude de Mes Bernasconi et Terrier
Etude des Notaires à Carouge
Fondation Paul Poletti
Fondation Alfred et Eugénie Baur
Fondation Alfred Kern
Fondation Arthur et Marguerite Lozeron
Fondation Cerebral Suisse
Fondation Charles Curtet
Fondation de bienfaisance du Groupe Pictet
Fondation Gandur pour la jeunesse
Fondation Hans Wilsdorf
Fondation Johann et Luzia Graessli
Fondation Mahmoud Shakarchi
Fondation Müller-Beuret
Fondation Odeon
Fondation ProFutura
Fondation Trafigura
Fondation Valéria Rossi Di Montelera
Forum Finance
Frédérique Constant
Frei & Stefani SA
Geneva Charity Ball
GEOS Ingénieurs-Conseils SA
Groupe Richemont
JCE Hottinger Co. Vermögensverwaltung
Comité Philanthropique de la Famille Firmenich
Maus Frères SA
Notz, Stucki & Cie SA
Novartis Consumer Health SA
Piaget Joaillier
Priban SA
Procter & Gamble Europe SA
Régie Moser Vernet & Cie
Rhône Gestion SA
Sisley
Tetral SA
Unité Pastorale BSE
Commune de Collonge-Bellerive
Commune de Genthod
Commune de Laconnex
Commune de Pregny-Chambésy
Commune de Satigny
Commune de Veveyrier
Ville de Genève

STRUCTURES

Fondation Clair Bois

Direction générale

Chemin de Vers 1

1228 Plan-les-Ouates

Tél. 022 884 38 80 – Fax 022 884 38 99

clairbois@clairbois.ch

www.clairbois.ch

CCP 12-500-6

Clair Bois-Chambésy

Chemin William-Barbey 20

1292 Chambésy

Tél. 022 758 16 15

Fax 022 758 02 10

chambesy@clairbois.ch

Clair Bois-Lancy

Avenue du Petit-Lancy 7

1213 Petit-Lancy

Tél. 022 879 14 70

Fax 022 879 14 90

lancy@clairbois.ch

Clair Bois-Minoteries

Rue des Minoteries 11

1205 Genève

Tél. 022 322 85 00

Fax 022 322 85 99

minoteries@clairbois.ch

Clair Bois-Pinchat

Chemin Baumgartner 5

1234 Vessy

Tél. 022 827 89 50

Fax 022 300 30 74

pinchat@clairbois.ch

Nous tenons à remercier nos annonceurs,
l'agence de communication colegram
et l'imprimerie Chapuis pour leur soutien qui
nous a permis de réaliser ce rapport d'activité.



NOUVEAU
20
de profils
de placement

Economie réelle | Gestion de fortune performante | Swiss finish

Les 500 meilleures entreprises au monde dans votre portefeuille

- Si vous êtes lassés du discours ésotérique de la "haute finance",
- Si vous considérez que la gestion d'un portefeuille doit reposer sur un concept simple et stable,
- Si vous pensez que la performance d'un portefeuille se crée dans l'économie réelle, grâce à ses meilleures entreprises,
- Si vous cherchez un guide expérimenté pour cibler vos choix de titres et une adresse pour sécuriser vos dépôts,
- Alors nous devrions en parler.

Les conseillers en gestion de patrimoines de la Banque Cantonale de Genève se tiennent à votre disposition pour partager leurs convictions et leur expérience avec vous.

 **BCGE | Best of®**

le plaisir d'investir sérieusement

Genève Zürich Lausanne Lyon Annecy Paris
Dubai Hong Kong

www.bcg.ch/bestof

+41 (0)58 211 21 00

La présente annonce est exclusivement publiée à des fins d'information et ne constitue en aucun cas une offre ou une recommandation en vue de l'achat de produits financiers ou de services bancaires. Elle ne peut être considérée comme le fondement d'une décision d'investissement ou d'une autre décision. Toute décision d'investissement doit reposer sur un conseil personnel et spécifique.

Le traitement fiscal dépend de la situation personnelle de chaque investisseur et peut faire l'objet de modifications. Les transactions portant sur les fonds de placement sont soumises à des lois et des dispositions fiscales dans différents ordres juridiques. L'investisseur est personnellement responsable de se renseigner sur les lois fiscales applicables et les dispositions en vigueur et de les respecter s'agissant de la souscription, de l'achat, de la détention, de la vente, de la restitution ou des versements résultant de fonds de placement. Les indications concernant des transactions sur les fonds de placement ne doivent pas être interprétées comme étant un conseil fiscal de la BCGE.

Satellite Galileo: 33°10'03.91"N - 31°21'34.23"E - 23'222 km